

Consultation augmentation de capital de BPCE

BPACA est à nouveau sollicitée pour contribuer financièrement à une opération de croissance externe menée par BPCE : le rachat de Novo Banco. Il s'agit de la seconde contribution en moins d'un an, après celle effectuée pour le rachat de SGEF, l'alimentation du Seed Money et la préparation d'une acquisition européenne.

Cette nouvelle contribution est présentée comme nécessaire pour permettre à BPCE de finaliser le rachat de Novo Banco, opération plus coûteuse qu'initialement envisagé.

L'enjeu pour les élus du CSE est donc d'évaluer les conséquences concrètes pour BPACA, ses résultats, ses salariés et ses capacités d'investissement.

- Analyse des impacts pour BPACA.

- Un effort financier supplémentaire qui pèse directement sur les résultats locaux

L'augmentation de capital demandée à BPACA n'est pas neutre :

- elle diminue le résultat net de l'entreprise,
- elle pèse sur les fonds propres,
- elle limite les marges de manœuvre locales en matière d'investissements, de transformation, de formation ou de développement commercial.

Alors que BPACA doit déjà composer avec une pression croissante sur les budgets, cette nouvelle contribution réduit encore sa capacité à financer ses priorités internes.

Les élus du CSE espèrent que la contrepartie attendue en termes de dividendes sera à la hauteur de l'investissement.

- Des risques sur la participation et l'intéressement des salariés

Le résultat net de BPACA conditionne directement :

- la participation,
- l'intéressement,
- et donc une part significative de la rémunération variable collective des équipes.

Toute réduction du résultat due à cette contribution peut entraîner :

- une baisse mécanique des montants redistribués,
- une fragilisation du niveau d'enveloppe,
- un sentiment d'injustice, surtout lorsque ces décisions sont prises hors de BPACA mais supportées par ses salariés.

- Un projet dont les risques juridiques et réputationnels ne sont pas totalement éclaircis

Le rachat de Novo Banco semble entouré d'un contexte judiciaire encore flou. Même si BPCE affirme maîtriser la situation :

- BPACA supporte une partie du risque,
- sans en avoir ni la maîtrise ni la visibilité,
- et sans garantie sur l'absence d'impact futur sur les comptes du Groupe qui pourrait se répercuter localement.

Les élus rappellent que BPACA ne doit pas être mise financièrement à contribution pour des opérations dont le niveau de risque n'est pas pleinement transparent.

- *Un risque de pression accrue sur les équipes BPACA*

Pour compenser une baisse du résultat net, la direction BPACA pourrait être tentée de :

- renforcer les objectifs commerciaux,
- restreindre les remplacements,
- retarder certains investissements RH,
- mettre sous tension les équipes déjà exposées à une augmentation des RPS.

Les élus alertent et rappellent que ce type d'opération externe ne doit en aucun cas conduire à une dégradation des conditions de travail.

Au vu de ces éléments, les élus du CSE rendent l'avis suivant.

Après analyse des informations présentées et en l'absence d'engagements suffisants de la direction BPACA sur la préservation des intérêts de BPACA et de ses salariés, les élus du CSE émettent un avis RÉSERVÉ sur la contribution de BPACA à l'augmentation de capital demandée par BPCE.

Cet avis est motivé par :

- la réduction éventuelle du résultat en local,
- les risques d'impact sur la participation et l'intéressement,
- les incertitudes juridiques pesant sur Novo Banco,
- l'absence de garanties sur la préservation des investissements locaux,
- le risque de pression accrue sur les conditions de travail et les objectifs,
- la faible visibilité sur les bénéfices concrets attendus pour BPACA.

Les élus rappellent que BPACA ne doit pas être la variable d'ajustement financier d'opérations stratégiques nationales. Les salariés ne doivent pas supporter les conséquences budgétaires d'un rachat qu'ils ne maîtrisent pas, et dont les risques ne sont pas clairement assumés au niveau Groupe.